Commission temporaire "Grande Pauvreté"

La mandature 2015-2021 du Conseil économique, social et environnemental, présidée par Patrick Bernasconi, a pris fin le 31 mars 2021. Le décret n° 2021-309 fixant la répartition et les conditions de désignation des membres du Conseil économique, social et environnemental a été publié le 24 mars, à la suite de la réforme du Conseil par la loi organique du 15 janvier 2021.

En savoir plus sur la réforme du Conseil.

La commission temporaire a remis deux avis en 2018 et 2019, sur les personnes vivant dans la rue et sur l'éradication de la grande pauvreté à l'horizon 2030.

Composition de la commission au 31 mars 2021

Administrateur

Serge PERON

TÉLÉPHONE

01 44 43 60 67

serge.peron@lecese.fr

Administrateur adjoint

Julien COUSSON

TÉLÉPHONE

01 44 43 62 35

julien.cousson@lecese.fr

© - copyright CESE - Mai 2024